

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Master Philosophie

- Université Jean Moulin Lyon 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Jean Moulin Lyon 3

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Dispensé à la Faculté de philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3, ce master est une formation complémentaire de la licence de philosophie. La première année est un tronc commun disciplinaire consacré à l'histoire et aux différents domaines de la philosophie et accompagné d'une diversification au choix. La seconde année présente cinq spécialités. Les deux premières (*Histoire de la philosophie* ; *Philosophie contemporaine*) sont à visée de recherche et visent les compétences pour s'engager en thèse, mais aussi en vue des concours de l'enseignement. Les trois autres spécialités (*Esthétique et cultures visuelles* ; *Ethique et développement durable* ; *Culture et santé*) sont à finalité mixte : recherche et professionnalisation. Le dernier semestre y est consacré à un stage professionnel et à la rédaction d'un mémoire de recherche. Ces trois spécialités ciblent à la fois un domaine professionnel et l'accès aux études de doctorat. La mention s'adresse principalement aux titulaires d'une licence de philosophie. Les spécialités de seconde année à visée mixte sont ouvertes aux titulaires de divers premières années de master d'autres disciplines (par exemple, en sciences humaines), en poursuite d'étude ou en formation continue.

## Avis du comité d'experts

Ce master vise deux types d'objectifs. D'abord, quelle que soit la spécialité de seconde année (M2), il s'agit d'offrir un prolongement à la licence de philosophie : renforcement des savoirs disciplinaires et initiation à la recherche en vue du doctorat. D'autre part, la formation a aussi pour objectif d'offrir au choix une ouverture à des problématiques appliquées et à dimension professionnelle. Deux spécialités s'inscrivent uniquement dans la première perspective ; les trois autres y ajoutent le second type de visée. Le tronc commun de la première année (M1) est très bien pensé en vue des deux spécialités purement recherche. Les trois spécialités à dimension professionnelles sont par contre assez déconnectées du M1 et semblent plutôt pensées comme des diplômes en un an. Dans ces dernières spécialités, l'équilibre entre apprentissage de la recherche et professionnalisation n'est pas toujours suffisamment visible. Même si le semestre 4 est allégé en cours, l'étudiant doit à la fois y mener son stage, rédiger un rapport et, dans le même temps, écrire un mémoire de recherche. Par ailleurs, si l'étudiant entre dans la formation en seconde année (M2) et en provenance d'une autre discipline, il peut éprouver des difficultés à écrire un mémoire de fin d'études de philosophie. La cohérence de la formation est donc très bonne en ce qui concerne les deux premières spécialités, elle est moins évidente pour les trois dernières spécialités.

Le positionnement de la formation dans son environnement local et régional est un de ses points forts. Tout d'abord plusieurs de ses spécialités s'appuie sur des partenariats avec d'autres institutions, en particulier les Universités de Lyon 1 et de Grenoble 2, l'ENS (Ecole normale supérieure) Lyon, la Faculté Catholique de Lyon. En outre, les spécialités à visée plus professionnelles sont appuyées sur des accords avec des partenaires professionnels et institutionnels en lien avec les thématiques des enseignements et les domaines professionnels concernés. Cela assure un positionnement solide de la formation et de meilleurs débouchés pour les diplômés. Deux des spécialités sont cohabilitées (*Histoire de la philosophie* avec l'UPMF de Grenoble et l'ENS Lyon, *Culture et santé* avec Lyon 1), mais la portée effective de ces cohabilitations n'est pas claire dans le dossier.

Le noyau de l'équipe pédagogique est constitué par les enseignants titulaires de la Faculté de philosophie (le dossier indique 10 professeurs et 6 maîtres de conférence), qui sont tous des chercheurs. Ce premier cercle est complété par de nombreux intervenants externes (le dossier en indique 38) qui sont soit des enseignants, des chercheurs ou enseignants invités, des vacataires enseignants du secondaire, soit aussi des professionnels non enseignants, qui interviennent dans les spécialités à visée professionnelle. Il y a malheureusement très peu d'information sur la provenance, le profil et les compétences de ces différents intervenants, qui assurent d'un côté la diversité de l'initiation

à la recherche et de l'autre l'implication des professionnels. Les volumes et les proportions des différentes sortes d'interventions ne sont pas non plus disponibles. Le pilotage de la formation est assuré de façon classique par un groupe d'enseignant constitué par le responsable du tronc commun et les responsables des différentes spécialités. Cette gouvernance est un peu maigre pour une formation relativement complexe et on voudrait mieux comprendre comment l'ensemble fonctionne et est coordonné. Un master avec cinq spécialités, des intervenants divers, des accords et partenariat divers mériterait un pilotage un peu plus réglé et où soit pris en compte les points de vues des différents intervenants, ainsi que celui des étudiants.

De façon globale, les effectifs de la mention sont (en comparaison nationale) très solides pour une formation de philosophie (entre 52 et 67 étudiants en M1, sauf une année creuse à 44 inscrits ; entre 92 et 107 étudiants en M2). Cela indique une bonne attractivité, d'autant qu'une part importante des étudiants de M2 ne provient pas de Lyon 3 (de 52 % à 62 % selon les années). Cette attractivité est plutôt nationale puisque le nombre d'inscrits étrangers reste en effet modeste et loin des ambitions que l'on peut avoir dans une université d'une métropole comme Lyon. Le taux de poursuite en M2 des étudiants de M1 reste modeste (entre 48 et 57 % ; on a malheureusement pas d'autres chiffres pour évaluer la réussite en M1). Quant à la réussite en M2, elle diffère beaucoup selon les spécialités. D'une façon générale, elle est modeste, voire faible en première tentative ; on n'atteint de bons chiffres qu'en tenant compte des étudiants qui acquièrent le diplôme avec un redoublement du M2. Enfin, en ce qui concerne les débouchés et le devenir des diplômés, il convient une fois encore de distinguer les spécialités. Si pour les deux spécialités recherche les quelques informations sur le passage en doctorat peuvent à la rigueur suffire, la réflexion et les données chiffrées (un simple tableau avec quelques données sur l'ensemble de la mention sur la seule promotion de l'année 2010) sont absolument et nettement insuffisantes en ce qui concerne les spécialités ayant une visée professionnelle. Ce point devrait absolument être amélioré, car on ne peut se contenter, lorsque l'objectif d'une formation est professionnel, de citer une liste de débouchés, sans commentaire et sans chiffres indiquant la réalité de ces débouchés.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	L'adossement à la recherche est assuré par les enseignants chercheurs, dans le cadre de l'EA 4187 (équipe d'accueil) associée. L'apprentissage de la recherche se fait par un séminaire, des conférences, la rédaction du mémoire de M2, précédée (le cas échéant) par un projet de recherche entamé dès le M1.
Place de la professionnalisation	A part l'initiation à la recherche et l'ouverture vers des «problématiques transversales» rien n'est signalé dans le dossier concernant la professionnalisation en M1. Par contre, elle est diversement exposée dans chaque spécialité. Trois spécialités sur cinq sont à finalité professionnelle, mais toutes gardent la dimension d'initiation à la recherche. Il y a là un équilibre un peu délicat dans les spécialités.
Place des projets et stages	Un stage est possible en M1. En M2, il y a des stages obligatoires dans les trois spécialités à visée professionnelle. Le mémoire de recherche est exigé dans toutes les spécialités. C'est une bonne exigence, mais qui peut être lourde dans les spécialités avec stage.
Place de l'international	De nombreux accords Erasmus, la présence régulière et, prévue en maquette de professeurs invités étrangers. Malheureusement, il n'y a pas de chiffres sur les mobilités. L'attractivité à l'étranger reste assez modeste pour une université d'une métropole comme Lyon (env. 12-13 % d'étrangers). On notera quand même la délocalisation d'une spécialité prévue à Shanghai.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les effectifs de M1 sont essentiellement recrutés dans la continuité de la licence. Pour les spécialités par contre, les recrutements sont assez divers et, pour celles à finalité professionnelle, ils se font souvent directement en M2. La réussite en M1 (mesurée seulement par le passage en M2) reste assez moyenne (entre 48 et 57 %), même en regard des exigences de la formation. On notera qu'en dehors de la spécialité <i>Ethique et développement durable</i> , il y a une tendance à une réalisation du M2 en deux ans. Les éléments de réflexion à ce sujet sont trop pauvres dans le dossier.

Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignements sont très classiques : une majorité de cours magistraux (CM) et quelques travaux dirigés (TD), surtout du présentiel et très peu d'usage du numérique. C'est un choix qui se défend dans une formation de philosophie.
Evaluation des étudiants	Le dossier ne dit rien de très précis. On comprend qu'il y a du contrôle continu, des terminaux écrits et l'évaluation du projet et du mémoire, avec une soutenance. C'est classique, mais adapté à la formation.
Suivi de l'acquisition des compétences	Rien n'est dit dans le dossier sur un suivi de l'acquisition des compétences. Sans doute se fait-il simplement par les notes. Pour les spécialités à finalité professionnelle, il n'y a malheureusement pas de réflexion dans le dossier sur la mise en place de dispositifs plus spécifiques.
Suivi des diplômés	Les données sur le suivi des diplômés sont globales et ne détaillent pas les spécialités. C'est très minimaliste et même absolument insuffisant.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, seulement un suivi non formalisé par les responsables de la mention et des spécialités. Une évaluation par les étudiants est mentionnée sans trop de détail et sans distinguer les spécialités. Le dispositif ne laisse pas suffisamment de place aux enseignants, aux intervenants externes et aux étudiants.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Une solide et cohérente formation de philosophie pour ce qui concerne le M1 et les spécialités spécifiquement disciplinaires, qui bénéficient d'une bonne articulation entre initiation à la recherche en vue d'une thèse et formation en vue de la préparation des concours de l'enseignement.
- Un bon positionnement de l'offre des spécialités dans l'environnement local, en appui sur des partenariats.
- Trois spécialités mettant en valeur la réflexion et les compétences philosophiques dans des domaines professionnels.

### Points faibles :

- Manque de lisibilité de la structure des spécialités à visée professionnelle (équilibre pas toujours clair entre recherche et professionnalisation).
- Un suivi des diplômés et une réflexion sur les débouchés qui n'est pas à la hauteur des ambitions de professionnalisation des trois spécialités professionnelles.
- Un dossier d'assez mauvaise qualité sur plusieurs aspects, dénotant une capacité d'auto-évaluation un peu insuffisante.
- Trop peu de visibilité sur la portée effective des cohabilitations avec d'autres établissements.

Conclusions :

Le master de philosophie avec ses spécialités constitue sans aucun doute une offre de grande qualité. La structure du M1 et des spécialités disciplinaires est très lisible et les spécialités plus professionnelles viennent compléter l’offre de façon judicieuse et avec un bon positionnement socio-économique. Cependant, la cohérence des cinq spécialités au sein de la mention, n’est pas suffisamment lisible, les poids respectifs de la recherche et de la professionnalisation pas assez clairs. Une meilleure réflexion sur le devenir des diplômés et la mise en place d’outils spécifiques pour le mesurer est une nécessité pour les spécialités qui affichent une dimension professionnelle. Les taux de réussite restent souvent trop modestes ; ils sont souvent mal présentés. Enfin, la qualité du dossier d’évaluation n’est pas à la hauteur des enjeux ; le lecteur passe beaucoup de temps à chercher les informations mal organisées.

## Éléments spécifiques des spécialités

### Histoire de la philosophie

Place de la recherche	L’adossement à la recherche est assuré par les enseignants chercheurs, dans le cadre de l’EA associée. L’apprentissage de la recherche se fait par un séminaire, des conférences, la rédaction du mémoire de M2, précédée par un projet de recherche entamé dès le M1. C’est un dispositif adéquat.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation n’est pas véritablement présente puisqu’il s’agit d’une spécialité recherche dont le but est d’amener au doctorat et de conduire à la préparation des concours de l’enseignement. A part une enquête de 2012 portant sur toute la mention et indiquant 9 doctorants sur 41 réponses de diplômés, on ne dispose pas de chiffres dans le dossier sur cette insertion.
Place des projets et stages	Un stage est possible en M1, mais il est dommage que la possibilité d’un stage, par exemple, dans un laboratoire ou une équipe de recherche ne soit pas prévue en M2. Le projet principal est le mémoire de recherche, préparé dès le M1. C’est une bonne formule pour une spécialité recherche.
Place de l’international	De nombreux accords Erasmus, la présence régulière et prévue en maquette de professeurs invités étrangers. Malheureusement, il n’y a pas de chiffres sur les mobilités. L’attractivité de la spécialité à l’étranger est assez maigre pour une université d’une métropole comme Lyon (environ 10 %).
Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite	Les effectifs sont essentiellement recrutés dans la continuité de la licence et du M1. On ne sait pas grand-chose de l’encadrement, mais on remarque que sur un an de M1 le taux de réussite est bas (59 %) et qu’il ne remonte qu’après une seconde année de M2 (71 %). Cela peut indiquer un problème de sélection ou d’encadrement.
Modalités d’enseignement et place du numérique	Les modalités d’enseignements sont très classiques : une majorité de CM (cours magistraux) et quelques TD (travaux dirigés), surtout du présentiel et très peu d’usage du numérique. Ce n’est peut-être pas innovant, mais cela a fait ses preuves dans le domaine concerné.
Evaluation des étudiants	Le dossier ne dit rien de spécifique pour cette spécialité. On comprend qu’il y a du contrôle continu, des terminaux écrits et l’évaluation du projet et du mémoire, avec une soutenance. C’est classique, mais adapté.

Suivi de l'acquisition des compétences	Rien n'est dit dans le dossier sur un suivi de l'acquisition des compétences. On a juste une liste de compétences, sans commentaire. Sans doute le suivi se fait-il simplement par les notes.
Suivi des diplômés	Les données sur le suivi des diplômés sont globales pour la mention et ne détaille pas les spécialités. Il est donc impossible d'en juger.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, seulement un suivi non formalisé par les responsables de la mention et de la spécialité. Une évaluation par les étudiants est mentionnée sans trop de détail et sans distinguer les spécialités. La réflexion devrait se faire en laissant une place aux enseignants, aux intervenants externes et aux étudiants.

Philosophie contemporaine

Place de la recherche	L'adossment à la recherche est assuré par les enseignants chercheurs, dans le cadre de l'EA associée. L'apprentissage de la recherche se fait par un séminaire, des conférences, la rédaction du mémoire de M2, précédée par un projet de recherche entamé dès le M1. C'est un dispositif adéquat.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation n'est pas véritablement présente puisqu'il s'agit d'une spécialité recherche dont le but est d'amener au doctorat et de conduire à la préparation des concours de l'enseignement.
Place des projets et stages	Un stage est possible en M1, mais il est dommage que la possibilité d'un stage dans un laboratoire ou une équipe de recherche ne soit pas prévue en M2. Le projet principal est le mémoire de recherche, préparé dès le M1. C'est une bonne formule pour une spécialité recherche.
Place de l'international	De nombreux accords Erasmus, la présence régulière et prévue en maquette de professeurs invités étrangers. Malheureusement, il n'y a pas de chiffres sur les mobilités. L'attractivité de la spécialité à l'étranger est mise en avant dans le dossier, mais les chiffres disent le contraire avec par exemple 2 étudiants sur 18 en 2013 ; c'est faible pour une université d'une métropole comme Lyon.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les effectifs sont essentiellement recrutés dans la continuité de la licence et du M1. On ne sait pas grand-chose de l'encadrement, mais on remarque que sur un an de M2 le taux de réussite est bas (59 %), par contre il remonte à 88 % après une seconde année de M2. L'analyse des causes de cette situation n'est pas suffisamment approfondie.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignements sont très classiques : une majorité de CM et quelques TD, surtout du présentiel et très peu d'usage du numérique. Ce n'est peut-être pas innovant, mais cela a fait ses preuves dans le domaine concerné.
Evaluation des étudiants	Le dossier ne dit rien de spécifique pour cette spécialité. On comprend qu'il y a du contrôle continu, des terminaux écrits et l'évaluation du projet et du mémoire, avec une soutenance. C'est classique, mais adapté.
Suivi de l'acquisition des compétences	Rien n'est dit dans le dossier sur un suivi de l'acquisition des compétences. On a juste une liste de compétences, sans commentaire. Sans doute le suivi se fait-il simplement par les notes.

Suivi des diplômés	Les données sur le suivi des diplômés sont globales pour la mention et ne détaille pas les spécialités. Il est donc impossible d'en juger.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, seulement un suivi non formalisé par les responsables de la mention et de la spécialité. Une évaluation par les étudiants est mentionnée sans trop de détail et sans distinguer les spécialités. La réflexion devrait se faire en laissant une place aux enseignants, aux intervenants externes et aux étudiants.

Esthétique et cultures visuelles

Place de la recherche	La place de la recherche dans cette spécialité n'est pas claire. D'un côté l'étudiant est initié à la recherche par la rédaction d'un mémoire (et le cas échéant par des activités de M1), de l'autre il n'est pas formé à cela en M2. Ce n'est peut-être pas un défaut, mais il y a un manque de lisibilité à ce niveau.
Place de la professionnalisation	Même si elle reste à finalité recherche, cette spécialité vise également le domaine professionnel des métiers de la culture. Il y a un stage obligatoire de trois mois. Le volume de l'implication des professionnels dans la formation n'est pas clair dans le dossier ; il semble assez minimal. Il y a clairement une difficulté à trouver un bon équilibre recherche/professionnalisation dans cette spécialité.
Place des projets et stages	Le double objectif recherche/professionnalisation impose à la fois stage et mémoire de recherche. C'est une formule lourde, mais en cas de réussite, cela assure de larges compétences au diplômé.
Place de l'international	Un enseignement annuel de professeur invité est prévu. En outre l'attractivité de cette spécialité à l'étranger est forte (7 étudiants sur 16 en 2013).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait sur dossier, projet de recherche et entretien. C'est un bon dispositif. Le dossier ne précise pas les provenances principales des étudiants ; une part importante vient de l'étranger. Les chiffres sur les taux de réussite ne sont pas très indicatifs, très bas en première tentative (38 %), ils remontent bien pour le M2 obtenu en 1 ou 2 ans (80 %). On notera seulement que les étudiants venant d'autres disciplines doivent éprouver des difficultés pour rédiger un mémoire de fin d'étude de philosophie, et cela d'autant plus s'ils ne sont pas de langue maternelle française. Il n'y a pas de réflexion à ce sujet dans le dossier.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le tableau des unités d'enseignement n'indique pratiquement que du CM. On pourrait imaginer un peu plus de travaux pratiques pour une spécialité à finalité professionnelle. La place du numérique n'est pas évoquée.
Evaluation des étudiants	Il n'y a pas de détail à ce sujet. On suppose du contrôle continu, des terminaux écrits et le mémoire, le rapport de stage et leurs soutenances orales. Sans doute un dispositif classique de ce genre. Cela semble adapté.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'y a presque rien dans le dossier à ce sujet, juste une liste de compétences générales, sans commentaire sur le suivi.
Suivi des diplômés	Les données sur le suivi sont globales pour la mention. De plus, la spécialité est trop jeune pour avoir des données. Impossible donc d'en juger. Le dossier sinon se contente de lister des emplois auxquels d'anciens diplômés ont pu accéder. Pour une spécialité professionnalisante, on aimerait une réflexion un peu plus étayée sur ces questions.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, seulement un suivi non formalisé par les responsables de la mention et de la spécialité. Une évaluation par les étudiants est mentionnée sans trop de détail et sans distinguer les spécialités. La réflexion devrait se faire en laissant une place aux enseignants, aux intervenants externes et aux étudiants.
--	--

## Ethique et développement durable

Place de la recherche	Il s'agit d'un M2 nettement professionnel, mais qui conserve une dimension recherche. Les étudiants sont initiés à la recherche par l'exigence de rédaction d'un mémoire, en vue d'éventuelle études doctorales. Les étudiants sont encadrés par des chercheurs. Les exigences sont lourdes, même si le mémoire pèse moitié moins de crédits que dans les autres spécialités.
Place de la professionnalisation	Cette spécialité intègre un module de management, met les étudiants en situation professionnelle de travail d'équipe. Les intervenants professionnels sont nombreux et de provenances variées publiques et privées. Enfin, le semestre 4 prévoit un stage professionnel obligatoire de cinq à six mois. C'est un excellent dispositif.
Place des projets et stages	La dimension professionnelle prévoit un stage obligatoire de cinq à six mois, encadré par un enseignant et un professionnel. Du côté recherche, l'étudiant doit aussi rendre un mémoire de recherche. Celui-ci est cependant d'un poids un peu inférieur que dans les autres spécialités (10 ects au lieu de 20). Cela reste lourd.
Place de l'international	Cette spécialité attire environ 15 % d'étrangers. Une délocalisation est en cours à Shanghai. En outre, le dossier cite trois partenariats (Ouagadougou, Lausanne, Université du Québec), mais sans en donner aucun détail. L'ouverture à l'international est bonne.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait sur dossier, projet et entretien durant lequel le candidat doit faire valoir son engagement effectif dans la thématique du développement durable. C'est un dispositif adapté et les bons taux de réussite en sont un indicateur (70 % pour le M2 en première année, 82 % si on élargi à deux ans). Les étudiants disposent d'un bon encadrement avec une coordinatrice pédagogique disponible pour une aide dans le suivi de la formation et la recherche de stage.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le dossier n'est pas détaillé à ce sujet ; il indique sans précision un module avec des travaux en équipe, de l'interactivité avec les intervenants, des cahiers des charges à remplir. Il est ainsi difficile de juger du dispositif. Du côté du numérique, il est juste indiqué qu'en vue de la délocalisation en Chine, des cours sont enregistrés.
Evaluation des étudiants	Il n'y a pas d'indications précises à ce sujet. On suppose à la lecture du dossier un mélange contrôle continu, examens terminaux, évaluation de projets dans les modules plus pratiques et bien entendu les mémoires et rapport de stage avec leurs soutenances. Un tel dispositif n'est pas innovant, mais adapté.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'y a pas de précisions à ce sujet, juste une liste de compétences, sans commentaire sur le suivi. A noter qu'avec un stage encadré de cinq à six mois, on dispose d'un suivi d'assez bonne qualité.
Suivi des diplômés	Les données sont globales et ne détaillent pas la spécialité. Le dossier mentionne un annuaire des anciens, qui peut constituer un bon outil, mais aucun résultat n'en est tiré, sinon une liste

	d'emplois constituant des débouchés. Vu les ambitions professionnelles de cette spécialité, la réflexion sur le devenir des diplômés, leur insertion et les outils nécessaires pour y voir clair sont absolument insuffisants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Avec une spécialité de ce genre, les enseignants, les intervenants externes, les partenaires et les étudiants devraient être associés à une réflexion sur les évolutions à suivre, les améliorations à apporter à la formation.

Culture et santé

Place de la recherche	La place de la recherche n'est pas facile à évaluer. La spécialité offre plutôt un complément de formation théorique. Cependant, la dimension de réflexion et de recherche intellectuelle est claire et le mémoire occupe une place importante dans l'évaluation (20 crédits). C'est donc en un sens large, une spécialité à dimension de recherche.
Place de la professionnalisation	La spécialité accueille une majorité d'étudiants en reprise d'étude et déjà en emploi. Le rapport affirme que «la question de la professionnalisation ne se pose pas». Pourtant, l'encadrement par des professionnels est prévu et la spécialité s'adresse aussi à des étudiants en formation initiale. Le dossier n'est pas clair sur ce sujet et les buts de la spécialité restent peu lisibles.
Place des projets et stages	Vu le pourcentage d'étudiants en emploi, la place et le rôle du stage et du mémoire de recherche ne sont pas clairs. Pourtant, le S4 est centré sur ces deux éléments. Quelles visées poursuit-on ? Devenir un chercheur ? Améliorer ses chances d'insertion ? Cela ne correspond pas au profil d'une majorité des étudiants.
Place de l'international	Il n'y a rien à ce sujet dans le dossier, sinon l'indication de 12 % d'étranger parmi les étudiants. Aucune réflexion n'est proposée.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est très divers et le dossier ne précise pas bien ses modalités. Pour les étudiants en emploi, le recrutement se fait sur dossier, lettre de motivation et «audition». Les taux de réussite sont très faibles après une année de M2 (32 % en 2013), plus raisonnables après deux ans de M2 (67 % en 2012). Le rapport indique deux causes : un fort abandon (un tiers de l'effectif) et de nombreux étudiants prévoyant leur M2 sur deux ans. On peut identifier une cause supplémentaire : un recrutement qui devrait être amélioré.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités ne sont pas décrites en détail, une majorité de CM puis le stage et le suivi du mémoire avec un directeur de mémoire. La plateforme Moodle est utilisée pour mettre à disposition des documents. Il ne s'agit pas de faire une évaluation négative sur ce point, mais on n'en sait absolument rien de plus.
Evaluation des étudiants	Il n'y a pas de détail à ce sujet. On suppose du contrôle continu, des terminaux écrits et le mémoire, le rapport de stage et leurs soutenances orales. Il s'agit sans doute d'un dispositif classique de ce genre, mais adapté.
Suivi de l'acquisition des compétences	Une liste de compétences (très générales) est donnée, mais rien n'est dit sur la façon de les évaluer et d'en faire le suivi.
Suivi des diplômés	Les données sur le suivi sont globales pour la mention et ne détaillent pas les spécialités. Il est donc impossible donc d'en juger. Par ailleurs la réflexion, même non chiffrée, et juste qualitative est pour ainsi dire absente du dossier. C'est un défaut.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Avec une spécialité de ce genre, les enseignants, les intervenants externes, les partenaires et les étudiants devraient être associés à une réflexion sur les évolutions à suivre, les améliorations à apporter à la formation.
--	--

# Observations des établissements

<b>IDENTIFICATION DE LA FORMATION :</b> <i>Licence, Licence Professionnelle ou master suivi de l'intitulé de la Mention</i>	<b>Master Philosophie</b>
<b>COMMENTAIRES :</b>  REPONSE A L'EVALUATION HCERES DU MASTER PHILOSOPHIE- JUIN 2015  LA FACULTE DE PHILOSOPHIE, TOUT EN REGRETTANT D'AVOIR REÇU TARDIVEMENT LE RAPPORT HCERES PORTANT SUR L'AUTOEVALUATION DE SON OFFRE DE FORMATION EN MASTER, REMERCIE LES RAPPORTEURS ET PENSE QUE LE DOSSIER PRESENTE DANS LE CADRE DE LA PROCHAINE ACCREDITATION DEVRAIT CORRIGER LES ELEMENTS CRITIQUES DANS LE RAPPORT (APTITUDE A S'AUTOEVALUER, ABSENCE DE CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT, OUVERTURE A L'INTERNATIONAL)  CONCERNANT LA PLACE DE LA PROFESSIONNALISATION, SOULIGNEE COMME UN POINT D'AMELIORATION, IL FAUDRAIT RAPPELER : QUE LE CONTRAT PRECEDENT (2009-2015) IMPOSAIT UNE DISTINCTION RIGIDE ENTRE MASTER2 RECHERCHE ET MASTER2 PRO, QUI EMPECHAIT D'ETABLIR UN EQUILIBRE MEILLEUR ENTRE LES DEUX EXIGENCES ; QUE PRECEDEMMENT, COMME IL EST SIGNALÉ DANS LE DOSSIER D'EVALUATION, « L'AVIS DONNE PAR LES EVALUATEURS DE L'AERES SUGGERAIT DE METTRE EN EVIDENCE LE CARACTERE DE RECHERCHE DE LA SPECIALITE, CE QUE NOUS AVONS FAIT EN SUPPRIMANT LES COURS LES PLUS "PROFESSIONNELS" PREVUS AUPARAVANT. »  CONCERNANT L'ITEM « RECRUTEMENTS, PASSERELLES ET DISPOSITIFS D'AIDE A LA REUSSITE », NOUS SOMMES ETONNES DE LIRE QU'IL N'Y AURAIT « PAS DE REFLEXION A CE SUJET DANS LE DOSSIER », PUISQUE IL Y EST SIGNALÉ PAR EXEMPLE (ICI LE PARCOURS ESTHETIQUE ET CULTURELLES VISUELLES) CE QUI SUIT « : ECV : EVIDEMMENT LES TAUX DE REUSSITE SONT A LIRE SUR PLUSIEURS ANNEES. EN GENERAL IL FAUT REMARQUER QUE LA SPECIALITE MANIFESTE UN TAUX ASSEZ IMPORTANT D'ETUDIANTS ETRANGERS (VOIR FICHE PROMOS). CEUX-CI ONT SOUVENT DU MAL A ECRIRE EN FRANÇAIS (PARFOIS LEUR NIVEAU DE FRANÇAIS N'EST PAS EXAMINE DE MANIERE ASSEZ RIGOREUSE PAR CAMPUSFRANCE). C'EST POURQUOI CERTAINS DE CES ETUDIANTS REDOUBLENT, SURTOUT AFIN DE MIEUX PREPARER LEUR MEMOIRE. D'OU UN TAUX DE REUSSITE PARFOIS PLUS FAIBLE EN COMPARAISON AVEC LES TAUX DE REUSSITE DES ANNEES PRECEDENTES. POUR L'AVENIR, NOUS PENSONS AUTORISER LES ETUDIANTS QUI N'ONT PAS LEUR STAGE PROFESSIONNEL DURANT L'ETE A SOUMETTRE AU RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA SPECIALITE UNE DEMANDE MOTIVANT LEUR EXIGENCE DE SOUTENIR LEUR MEMOIRE APRES L'ETE PLUTOT QU'AVANT, AFIN DE LEUR LAISSER PLUS DE TEMPS POUR LA REDACTION DU MEMOIRE LUI-MEME. »  PLUS GENERALEMENT, CONCERNANT LA TAILLE DE NOTRE COMPOSANTE, IL APPARAIT QUE DANS LES FAITS, LE CONSEIL DE FACULTE OU SONT DEBATTUES LES MAQUETTES, LES REGIMES D'EXAMENS, LES QUESTIONS PEDAGOGIQUES, ETC., JOUE AUSSI LE ROLE DE CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT  CONCERNANT L'EVALUATION DES ETUDIANTS, LES MODALITES DE CELLE-CI ONT TOUJOURS ETE PRECISEES DANS LES MAQUETTES.	

CONCERNANT L'OBSERVATION CRITIQUE RELATIVE AU SUIVI DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES, LE SUIVI DES DIPLOMES ET LE CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT, DANS LE DOSSIER IL EST SIGNALÉ QUE « LA SPECIALITE « ESTHETIQUE ET CULTURES VISUELLES » NE COMPTE QUE DEUX ANS DE VIE (2012-13 ET 2013-2014) SOUS LE PRESENT INTITULE. CELA VEUT DIRE QUE NOUS NE DISPOSONS PAS D'ENQUETES D'INSERTION PROFESSIONNELLE CONCERNANT LE PRESENT INTITULE. NEANMOINS, PARMIS LES EMPLOIS AUXQUELS LES DIPLOMES DES DERNIERES ANNEES ONT EU L'ACCES, ON PEUT LISTER CEUX DE COMMISSAIRE D'EXPOSITION, MEDiateUR CULTUREL, CHARGE DE CONSERVATION DANS UN MUSEE, CHARGE DE SERVICE CULTURE ET PATRIMOINE MAIRIE, CHARGE DE COLLECTE DE FONDS POUR DES INSTITUTIONS CULTURELLES. » DE MEME, SI LE RAPPORT SOULIGNE CONCERNANT LA SPECIALITE « ETHIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE » QU'ELLE EST SOUTENUE PAR UNE COORDINATRICE PEDAGOGIQUE DEDIEE, DISPOSITIF ORIGINAL, IL NOUS APPARAIT IMPORTANT DE REDIRE QUE CETTE COORDONNATRICE ASSURE LE SOUCI DES LIENS AVEC L'ENTREPRISE, LA RECHERCHE DE TAXE D'APPRENTISSAGE, L'ANIMATION D'UN RESEAU D'ANCIENS ETUDIANTS SUR LINKELIND, ETC.

EN TOUT CAS, LA NOUVELLE CONTRACTUALISATION PREVOIT QU'« UN COMITE D'EXPERTS CONSTITUE D'ANCIENS DIPLOMES, SE REUNIRA EGALEMENT UNE FOIS PAR AN AVEC L'EQUIPE PEDAGOGIQUE POUR FAIRE UN ETAT DES LIEUX DE LA FORMATION EN VUE DE CONSTANTES AMELIORATIONS ET DE DEVELOPPEMENT DE PARTENARIATS AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL. »

**PAGE 2/2**

**Manufacture des Tabacs**

6 cours Albert Thomas  
BP 8242  
69355 LYON CEDEX 08

Tél. +33 (0)4 78 78 78 78

Fax +33 (0)4 78 78 74 12

[www.univ-lyon3.fr](http://www.univ-lyon3.fr)

# Université Claude Bernard Lyon 1



**Division des Études et de la Vie Universitaire**  
**Bâtiment le Quai 43**

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918  
69622 Villeurbanne Cedex

**Affaire suivie par Philippe LALLE**

**Tél secrétariat : 04 72 43 19 73**

**Fax : 04 72 44 80 05**

**Mél : [vpcevu@univ-lyon1.fr](mailto:vpcevu@univ-lyon1.fr)**

**Master Philosophie**  
**S3MA 160010098**

**Le Vice-président du Conseil des  
Etudes et de la Vie Universitaire**

à

Monsieur le Président du HCERES  
Monsieur le Directeur de la section des  
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES  
Monsieur le Directeur de la section des formations

L'université Claude Bernard Lyon 1 a bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES et n'a pas d'observation majeure à formuler. Nous nous en remettons au document qui sera déposé par l'université Jean Moulin Lyon 3 qui porte cette mention de master.

Nous remercions les experts pour leur travail approfondi, et vous assurons que nous contribuerons à améliorer les points faibles relevés par les experts.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1  
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU

Philippe LALLE

## Réponse à l'évaluation par le HCERES du master Philosophie

L'ENS de Lyon remercie le HCERES pour l'évaluation de ce master dans le cadre duquel elle est cohabilitée avec l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université Grenoble 2 pour la spécialité *Histoire de la philosophie*. Il s'agit bien là d'une cohabilitation et non d'un partenariat, comme l'indique le rapport.

Nous souhaitons donner ici quelques éléments sur la spécialité *Histoire de la philosophie* en ce qui concerne l'ENS de Lyon.

### Les flux et la cohabilitation

	Niveau	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Histoire de la philosophie	M1	22	26	30
	M2	20	21	29

La cohabilitation avec l'Université Lyon 3 se traduit notamment par l'organisation de séminaires impliquant les enseignants des deux sites et par la mutualisation de certains cours de M2. La distance géographique rend ce dispositif plus complexe à mettre en œuvre pour Grenoble. Toutefois, en fonction des besoins, un ou enseignant de chaque site va effectuer des heures de cours dans l'autre établissement. Le jury de Master comprend des représentants des trois sites.

### La place de la recherche

La spécialité Histoire de la philosophie est essentiellement adossée à l'UMR 5037 IHPC et à l'UMR 5206 Triangle.

Dans la formation, les étudiants rédigent un premier mémoire de recherche dès le M1 et un second en M2.

### **L'évaluation des formations et des enseignements**

L'évaluation des enseignements et des formations vient d'être généralisée à l'ENS de Lyon, sous la forme d'enquêtes à la fois quantitatives et qualitatives. Le retour sur les évaluations prend la forme d'un travail en concertation entre étudiants, responsables de formations et direction du département concerné pour acter les différents points forts et faibles signalés et définir les moyens à mettre en œuvre afin de mieux adapter la formation aux attentes des étudiants.

### **Les débouchés**

Les débouchés sont principalement les métiers de l'enseignement et de la recherche, grâce à l'admission à l'agrégation (préparée dans le cadre d'un M2 Professionnel Enseignement) et à la poursuite d'études en doctorat.

Cependant, une action est d'ores et déjà engagée pour diversifier les débouchés, en particulier grâce au développement des expériences en milieu professionnel sous la forme de stages ; le prochain contrat de formation permettra d'accentuer cet effort. Par ailleurs, le parcours d'anthropologie philosophique, appelé à se développer dans le cadre du prochain contrat, offre aux étudiants des expériences de terrain, notamment en milieu hospitalier. Celles-ci s'avèrent très attractives et donnent lieu à des productions et à des projets de recherche inédits où se combinent des compétences d'historien de la philosophie et une forme singulière d'empiricité.

### **L'internationalisation**

Plus de 50% des étudiants effectuent une mobilité à l'étranger, soit dans le strict cadre du master, soit lors d'une année de césure dans leur cursus. Le master accueille par ailleurs des étudiants internationaux.

L'internationalisation se traduit aussi par des coopérations avec les établissements étrangers :

- 1) consolidation et le développement des partenariats avec les Universités étrangères aux Etats-Unis (Northwestern University, Columbia, Berkeley, Johns Hopkins), au Canada (essentiellement Montréal et Ottawa), en Chine (Shanghai et Pékin), au Brésil (Rio de Janeiro et Sao Paulo) et en Europe (Utrecht, Berlin, Rome, Madrid, Londres).

2) développement des codirections de master et des cotutelles de thèses.

Fait à Lyon le 22 mai 2015

Jean-François PINTON

Président de l'ENS de Lyon

